

# LA VERNAZ Infos

Décembre 2010 - Numéro 3

- **Le point sur le déneigement**
- **Quel avenir pour l'école?**



Bulletin Municipal d'informations

*Le maire, son conseil municipal ainsi que le personnel vous souhaitent une bonne année 2011*

## Ecole

Lundi 13 décembre, Mr Laurent Defrancq, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Evian s'est déplacé dans notre commune pour découvrir l'école et s'informer sur la situation locale. Une rencontre avec Mme Jacqueline Garin a permis de définir les perspectives de fonctionnement pour la rentrée prochaine.

L'avenir s'obscurcit pour l'école, en effet, compte tenu des effectifs prévus pour septembre prochain, la fermeture d'une classe est envisagée. A ce jour, l'effectif est de 46 élèves (cycle1:13 élèves cycle2:13 élèves cycle3:20 élèves).

La mobilisation de tous est de nouveau nécessaire et l'inscription des enfants non scolarisés ou en âge d'être scolarisés est donc plus que jamais indispensable.

# Voirie

## Le point sur le déneigement

Avec l'arrivée de la neige et des intempéries, le chasse-neige communal a repris du service afin que vous puissiez vous déplacer dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Nous vous rappelons que pour que ce service de déneigement soit efficace, il est interdit de stationner sur les voies communales. En cas d'accrochage, la commune ne sera pas responsable.

Le déneigement des routes départementales D22 (Vailly) et D22A (Bioge) est assuré par la communauté de commune de la Vallée d'Aulps(CCVA) pour le compte du Conseil Général. Le Conseil Général ayant choisi d'abandonner le déneigement intégral des chaussées (routes dites « au noir »), le raclage de la neige est privilégié. Le sablage n'interviendra donc qu'après les précipitations.

### Objectif du Conseil Général

Une baisse de 25% de la consommation de sel est prévue sur 3 ans. Ceci correspond à une consommation de 24000 tonnes par an soit une économie de 800 000€.

[www.cg74.fr](http://www.cg74.fr)

## La vie du village

### Ramassage des déjections canines



La qualité de vie commence par le respect d'autrui. Éviter de faire subir à nos concitoyens les désagréments des excréments de nos compagnons à quatre pattes abandonnés autour de l'école ou sur les pelouses est un acte de civisme qui marque la qualité de vie dans une commune.

Le conseil municipal soucieux d'offrir un cadre de vie agréable à nos concitoyens, demande donc à tous les propriétaires de chiens de ramasser les déjections canines et les remercie par avance.

## **Un geste simple**

Les déjections canines sont très simples à ramasser. Il suffit pour cela d'un sac en plastique que l'on emporte avec soi avant d'aller promener son chien...

## **A venir ...**

### **Affouage**

Une coupe de bois sur le territoire de la commune est envisagée pour le printemps 2011. Les personnes domiciliées à l'année dans la commune et intéressées par cette offre sont priées de se faire connaître en mairie. Cet affouage est réservé à un usage personnel. Un seul lot sera attribué par foyer utilisant le bois comme moyen de chauffage. Tout contrevenant sera exclu des prochaines coupes.

### **Un peu d'histoire...**

*Cette pratique communale remonte au Moyen Age. A cette époque les paysans, en contrepartie des travaux de «corvée», avaient la possibilité d'utiliser les terres communales afin d'assurer leur survie. Ils avaient ainsi le droit de pratiquer des coupes de bois dans les forêts de leur commune afin, notamment, de se chauffer. En vieux français, «affouage» signifie «chauffer», mot dérivé du latin focus qui désigne le foyer.*

## **Transports**

Retrouver les horaires du réseau **Lihsa** et du **Balad'Aulps Bus** sur le site internet de la commune.

[www.lavernaz.fr](http://www.lavernaz.fr)

# Recensement

La commune et l'INC vont réaliser le recensement des habitants durant la période du 20 janvier 2011 au 19 février 2011. Comme en 2006, l'agent recenseur est Mme MARIE Martine. Merci de lui réserver un bon accueil. Pour information, il y avait 280 habitants en 2006.

## En bref...

### Où déposer vos détrit<sup>us</sup>?

Vous avez plusieurs solutions pour vous débarrasser de vos déchets.

- \* Les containers pour les ordures ménagères.
- \* Les points verts pour le verre et les emballages (Place du village et au Jotty).
- \* La déchetterie :
  - mardi : 13H45-17H30
  - mercredi : 13H45-17H30
  - jeudi : 13H45-17H30
  - vendredi : 13H45-17H30
  - samedi : 9H00-12H00 / 13H45-17H30

### **Etat-civil 2010**

#### **Naissances:**

Gaël Rossi, le 30 Avril  
Rafaël Secret, le 30 juin  
Nathan Coulon Emmanuello, le 14 Août

#### **Mariages:**

Dimitri Lizzi et Aurélie Goine, le 26/06  
Hervé Cancouët et Lydie Küng, le 10/07  
Laurent Panikian et Virginie Demottes, le  
14/08

#### **Anniversaire de mariage:**

Nicole Calmes et Jean-Louis Garin le 14/08  
pour les 40 ans

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

##### \* **Lundi**

8h30-11h30  
13h30-16h30

##### \* **Mardi**

8h30-11h30

##### \* **Jeudi**

8h30-11h30

##### \* **Vendredi**

8h30-11h30  
13h30-16h30

**Mairie de La vernaz**  
**Chef-Lieu**  
**74200 La Vernaz**

**Tél. : 0450721040**  
Télécopie : 04 50 72 11 09

Téléchargez La Vernaz  
Infos sur  
**[www.lavernaz.fr](http://www.lavernaz.fr)**